BAIE ST-PAUL.—Reconnaissance à sainte Anne pour une vocation religieuse obtenue, après la promesse de faire publier mes actions de grâces dans les Annales.

A. S.

CLAREMONT.—J'étais atteinte d'une maladie qui m'empêchait de travailler. C'est la bonne sainte Anne qui m'a guérie.—Mme P. B.

STE-MARGUERITE, LAC MASSON.—Reconnaissance à la bonne sainte Anne pour avoir guéri mon enfant d'une brû!ure dangereuse au bras.—Mme W. D.

WEST QUINCY. Mass. - Je remercie hautement la bonne sainte Anne pour les grandes faveurs qu'elle m'a accordées. - Mme C. L.

CHAUDIÈRE MILLS.—L'hiver dernier, le médecin a déclaré que mon mari était atteint des fièvres typhoïdes. En le recommandant à sainte Anne j'ai obtenu sa guérison.—Mme P. L.

CYGNET, OHIO.—Pendant quinze ans j'ai été affligé d'une cruelle infirmité. L'hiver dernier le mal m'a repris, et je croyais en avoir pour plusieurs mois au lit. Mais en priant sainte Anne j'ai obtenu mon rétablissement au bout de trois jours.—E. TREMBLAY.

LA BAIE DU FEBVRE.—Atteinte d'une maladie grave je me voyais menacée de laisser sans mère mes chers enfants. J'avais reçu les dernièrs sacrements, et on paraissait désespérer de mon retour à la santé. Je priai la bonne sainte Anne, lui demandant de m'accorder encore quelques années de vie pour élever mes enfants. Aujourd'hui je puis vaquer aux occupations de mon ménage. Reconnaissance à sainte Anne pour ce bienfait et pour plusieurs autres faveurs.—Mme G. B.

ST-UBALDE.—Il y a sept ans je fus atteinte de douleurs à une jambe qui me causèrent d'abord de vives inquiétudes, car j'étais orphelin et obligé de gagner ma vie. Tout en m'adressant à la bonne sainte Anne, je continuai de travailler,—mais bientôt une plaie se forma me faisant endurer parfois les plus